



Compte-rendu du conseil de quartier Centre ville – Frileuse du mercredi 19 décembre

Personnes présentes: Sonia Barraha, Pascal Blonde, Françoise Carteau, Bernard Delaplace, Annie Engelstein, Corinne Girbal, Claude Ouvry, Franck Patte, Alain Véronèse, Isabelle Vilata, Véronique Villain et 2 autres personnes extérieures au quartier

Personnes excusées : Brigitte Cura, Bénédicte Joubert, Michèle Martelli, Ambroise N’Kama (élu référent du conseil de quartier Centre-ville-Frileuse)

L’ordre du jour est présenté et développé par Claude Ouvry

- Le fonctionnement du conseil de quartier

- Le bilan des actions en cours qui sont énumérées

- Suivi des travaux de la RD127 par Annie Engelstein et Bernard Delaplace
- Suivi des projets de l’îlot vert par Jean Yves Collliaux
- Suivi de la revitalisation commerciale
- Suivi de la réalisation de l’aire de jeux dans le jardin de la Paix par Claude Ouvry
- Fresque sur le mur allée « Cassin/République » par le comité des femmes
- Suivi sortie ou pas de la SEDIF pour une régie publique par Michèle Martelli
- Suivi compteurs Linky par Alain Véronèse

- En mars Graines et boutures avec la participation des agents des espaces verts
- En septembre le repas de quartier

Il est aussi proposé de faire un loto qui pourrait se dérouler dans des locaux de l’école Henri Barbusse.

Une personne extérieure au quartier demande ce qui est proposé aux jeunes du quartier; ces derniers sont invités à venir au conseil de quartier et toute proposition sera la bienvenue ! Un débat démarre à ce moment sur le manque d’informations et de communication sur les réunions du conseil de quartier. Nous reviendrons sur ce sujet au cours du développement de la réunion.

- Le fonctionnement du conseil de quartier

Véronique Villain, Claude Ouvry et Françoise Carteau forment le nouveau bureau du conseil de quartier Centre-ville-Frileuse. Ils ont été élus par les 15 personnes présentes lors de l’assemblée générale, le mercredi 21 novembre.

Encore un grand merci à Annie Engelstein et Bernard Delaplace qui ont œuvré pour la bonne marche du conseil respectivement pendant 10 ans et 12 ans !!

Le conseil de quartier Centre-ville-Frileuse se réunit une fois par mois et participe aux diverses réunions proposées par la municipalité. Le bureau est élu pour 2 ans.

Des participants regrettent le manque de communication sur l’ensemble du quartier entre autre l’information sur la tenue de l’assemblée générale et de nouveau, des échanges ont lieu sur comment communiquer au mieux.

Mme Isabelle Vilata, Éluë du quartier, rappelle le fonctionnement des conseils de quartier. Un élu est nommé pour chaque conseil de quartier, pour le nôtre c’est M. Ambroise N’Kama. Mme Vilata invite les personnes à continuer le travail déjà accompli et à amener d’autres idées. La vocation du conseil de quartier est de travailler à améliorer le quotidien du quartier, Actuellement, la communication se fait dans le vivre à Gentilly, sur le site de la ville, le compte rendu est affiché au niveau de l’école Henri Barbusse,

Plusieurs propositions sont faites pour améliorer la communication et amener les habitants du quartier à participer au conseil de quartier:

- aller voir ses voisins et en inviter un pour la prochaine réunion

- afficher les comptes-rendus dans les cages d'escalier

- tracter sur le marché et dans le quartier (mais cela a un coût et demande surtout des bras!)

- Bilan des actions en cours

Certaines actions en cours sur la ville sont suivies par différents participants du conseil de quartier et d'autres sont proposées régulièrement (« graines et boutures », repas de quartier).

_ Le suivi des travaux de la RD127 est fait par Bernard Delaplace et Annie Engelstein. Une réunion publique a eu lieu le mardi 4 décembre afin de répondre aux questions sur les travaux d'aménagement des rues Frérot et d'Arcueil et des avenues Raspail et Galliéni.

Bernard et Annie tiennent à souligner qu'au niveau du Département, les gens sont à l'écoute, qu'il y a une vraie concertation. En ce qui concerne les travaux, un coordinateur est à la disposition des habitants afin de répondre lorsqu'il y a un problème sur le chantier. Lors du suivi, les personnes ont accès aux plans. Des propositions ont été faites pour l'installation des bancs et des arceaux pour les deux roues.

Les arbres ont été abattus rue Charles Frérot (devant les commerces sous les arcades) car les racines détérioraient le trottoir, ils étaient trop près des habitations et faisaient beaucoup d'ombre. 3 espèces d'arbres ont été retenues en concertation avec le conseil de quartier.

Afin d'empêcher les scooters de se garer dans la cité, il faudrait mettre les « crabes » plus en bordure mais il faut laisser le passage pour le camion qui fait l'entretien de l'éclairage sous le passage piéton.

-- Suivi de la réalisation de l'aire de jeux dans le jardin de la Paix fait par Claude Ouvry

Bonne participation des habitants de la cité (76%) lors de la présentation du projet en 2015 et du vote pour la réalisation de l'aire de jeux, 76 % ont voté dont 20 % contre.

Le projet a été retenu puis le budget voté pour un montant de 28 000€, Ce projet a été fait à titre expérimental et le résultat est très positif. 30 000€ maximum sont alloués par projet,

D'où l'importance du budget participatif; cette année le montant était de 120 000€ sur la ville. Les différents projets sont étudiés, il y a ensuite une consultation et un vote des habitants, Les projets sont choisis selon le nombre de points obtenus et retenus car réalisables.

Il est demandé que les projets retenus soient apportés pour la prochaine réunion

OPALY a donné son accord pour le projet de la fresque sur le mur « René Cassin-République »,

- Suivi compteurs Linky par Alain Véronèse

Alain Véronèse suit ce dossier depuis 3 ans. Un courrier a été envoyé à Fatah Aggoune mais pas de réponse à ce jour.

Isabelle Vilata souligne que le sujet des compteurs Linky a été évoqué lors de la réunion de groupe et il est prévu que ce soit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal qui est prévu le 12 février 2019.

L'opposition contre l'installation de ces compteurs est difficile car lorsque l'opérateur attaque en justice les villes qui ont publié un arrêté pour interdire l'installation de ces compteurs, il gagne le procès.

Nous allons demander à Sébastien Fivaz de vérifier si ce point est bien inscrit pour le prochain conseil municipal.

Prochaine réunion

mercredi 9 janvier 2019

à 20h30

salle du jardin de la Paix